

# Sauvegarde

## et Défense de l'Environnement

de Mandelieu la Napoule et de l'Estérel

Président Jean Claude GLOMAUD

Bureau : 785 AVENUE DES AMAZONES « Le Grand Coteau » 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

Mandelieu le 24 07  
VII

Monsieur le Président,

Je me permets de revenir vers vous concernant le projet d'im-  
plantation d'un C.S.P.U au lieu dit "Barboux"

Mais conjuguons nos efforts avec ceux de notre maire pour  
nous opposer avec Force et Viguer à ce projet.

Il y a quelques mois dans une "lettre aux concitoyens" (26 III/07)  
celui-ci pense que ses arguments empêchent la création d'un CSUH

En revanche notre avocate, Maïté Corinne Lepage affirme  
le contraire en disant que le préfet peut toujours prendre un P.I.G.

Le dernier, du reste, réitère que le plan départemental  
d'élimination des déchets du 19/IV/04 doit être mis en œuvre  
au plus vite du fait de la fermeture prochain de la "Glacière"

Je vous remercie de bien vouloir me faire savoir l'état  
actuel du dossier.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes  
salutations distinguées.

J.C. Glomaud

Notre téléphone fax : 04 93 49 32 52  
Notre site : [www.sauvegarde-mandelieu.com](http://www.sauvegarde-mandelieu.com)  
Notre email : [gloms@cegetel.net](mailto:gloms@cegetel.net)

Association déclarée en Sous-préfecture de Grasse le 10 mai 2005 :  
n°00061021504 et au JO n°24 du 11 juin 2005 enregistré sous le n°64

# Sauvegarde

## et Défense de l'Environnement

### de Mandelieu la Napoule et de l'Estérel

Président Jean Claude GLOMAUD

Bureau : 785 AVENUE DES AMAZONES « Le Grand Coteau » 06210 MANDELIEU LA NAPOULE

Mandelieu le 24 07  
VII

Monsieur le Président,

Je me permets de revenir vers vous concernant le projet d'im-  
-plantation d'un C.S.P.U au lieu-dit "Barkoni"

Mais conjuguons nos efforts avec ceux de notre maire pour  
nous opposer avec Force et Viguer à ce projet.

Il y a quelques mois dans une "lettre aux concitoyens" (26 III/07)  
celui-ci pense que ses arguments empêchent la création d'un CSU

En revanche notre avocate, Martine Corinne Lepage affirme  
le contraire en disant que le préfet peut toujours rendre un P.I.B

Le dernier, du reste, réitère que le plan départemental  
d'élimination des déchets du 19/IV/04 doit être mis en œuvre  
au plus vite du fait de la fermeture prochain de la "Glacière"

Je vous remercie de bien vouloir me faire savoir l'état  
actuel du dossier.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes  
salutations distinguées.

J.C. Glomaud

Notre téléphone fax : 04 93 49 32 52  
Notre site : [www.sauvegarde-mandelieu.com](http://www.sauvegarde-mandelieu.com)  
Notre email : [gloms@cegetel.net](mailto:gloms@cegetel.net)

Association déclarée en Sous-préfecture de Grasse le 10 mai 2005 :  
n°00061021504 et au JO n°24 du 11 juin 2005 enregistré sous le n°64